



Écoles parisiennes : sanctionner les agresseurs et renforcer les moyens de protéger les enfants et les équipes

Ces dernières semaines, plusieurs affaires **d'agressions sexuelles** sur des enfants ont bouleversé les écoles parisiennes et plus particulièrement celles des 11^e et 12^e arrondissements. Des articles de presse sont publiés régulièrement. **La Ville de Paris reste muette, les représentant.es des personnels n'ont aucune information.**

Ces faits sont ignobles, inacceptables, et nous les condamnons avec la plus grande fermeté.

Lorsque les faits sont avérés, les auteurs doivent être lourdement sanctionnés.

Nous demandons la vérité et la transparence

Nous demandons qu'une enquête administrative soit diligentée par l'Inspection générale de la Ville de Paris, afin de déterminer :

- Si la CASPE 11/12 a correctement exercé son rôle de prévention, d'alerte et de suivi ;
- Si les procédures de remontée d'informations et d'accompagnement des agents mis en cause, des équipes et des familles ont été respectées.

La transparence totale est due aux familles et à l'ensemble de la communauté éducative.

Protéger les enfants, c'est aussi protéger celles et ceux qui les accompagnent

Ces drames ne doivent ni salir l'ensemble des agent.es périscolaires, ni faire oublier **l'investissement et le travail exemplaire** accomplis chaque jour auprès des enfants et des familles parisiennes par des milliers d'animateurs.trices et directeurs.trices périscolaires, d'ASEM, d'ATE, d'ATEM/AREM, de PVP...

Les professionnel.les des écoles exercent leurs missions dans des conditions de travail de plus en plus difficiles, avec des rémunérations faibles qui ne sont pas à la hauteur de leurs responsabilités.

Soutenir les équipes, ne pas les abandonner

Ces situations ont des conséquences psychologiques lourdes sur les équipes, qui continuent d'assurer la continuité du service public dans les écoles concernées.

Nous réclamons la mise en place immédiate :

- D'un **accompagnement spécifique et adapté** pour les agent.es impacté.es (une équipe de professionnel.les formé.es à ces situations) ;

- D'un **suivi et d'un soutien renforcé et bienveillant** des services déconcentrés (CASPE) et centraux dans chaque école concernée pour épauler les équipes confrontées à des situations de crise.

Imposer des formations pour tous et toutes

Nous exigeons que tous.les professionnel.les des écoles soient formées à la prévention des violences sexuelles sur les enfants, à savoir :

- La détection des signaux faibles ;
- Les procédures d'alerte et de signalement ;
- L'accompagnement des victimes et de leurs familles.

Il faut d'urgence revaloriser et protéger nos métiers

Nous exigeons :

- Des **centaines de créations de postes de titulaires animateur.trices/ASEM** pour permettre le respect systématique des taux d'encadrement et une attention collective portée à tout moment à chaque enfant ;
- La présence systématique de **deux adultes** pour le change des enfants et la surveillance de sieste ;
- **L'extension des contrats des ATEM/AREM**, formées à l'hygiène des enfants, pour une présence dans chaque école maternelle sur tous les temps périscolaires et extrascolaires ;
- **Des formations diplômantes BPJEPS/DEJEPS** pour tous.les professionnel.les des métiers de l'animation ;
- **Une revalorisation des métiers** de directeur.trice périscolaire, d'animateur.trice, d'ASEM, d'ATEM/AREM, d'ATE/gardien.ne, de PVP... ;
- **Une reconnaissance statutaire** à la hauteur des responsabilités exercées.

Ensemble, pour un service public éducatif parisien, de qualité, sûr, humain et respectueux de tous.les

Le SUPAP-FSU toujours à vos côtés pour vous défendre et vous informer !
SUPAP-FSU DASCO : 06 46 36 93 97 ou supapfsudasco@gmail.com